

AVIS D'ATTRIBUTION

MAIRIE CHARENTON LE PONT

M. Hervé GICQUEL - Maire de Charenton
48 Rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél : 01 46 76 46 76
SIRET 21940018100018



Objet du marché	
FOURNITURE DE QUINCAILLERIE	
Référence acheteur	AO2603
Nature de la procédure	Fournitures -
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	44316000 - Quincaillerie
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle BP 8630 - 77008 Melun - Cedex Tél : 0160566630 - Fax : 0160566610 <u>greffe.ta-melun@juradm.fr</u> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle BP 8630 - 77008 Melun - Cedex Tél : 0160566630 - Fax : 0160566610 <u>greffe.ta-melun@juradm.fr</u>
ATTRIBUTION DU MARCHÉ	
Valeur totale du marché (hors TVA)	
Valeur : 400000 €	

Date d'attribution : 29/09/26

21/10/2026

Nombre d'offres reçues : 4

Montant HT : **400 000,00** € Marché n° : AO2603 - **LEGALLAIS** 7, rue d'Atalante CITIS 14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR

Le titulaire est une PME : NON

Renseignements complémentaires

Pour la période initiale, soit 24 mois : le montant minimum de l'accord-cadre s'élève à 30 000 Euros HT et le montant maximum s'élève à 200 000 Euros HT (montants identiques pour la période de reconduction). Le montant de 400 000 € indiqué supra correspond au montant maxi global de l'accord-cadre.

L'accord-cadre est consultable après rendez-vous pris 48 heures à l'avance en mairie de Charenton, Direction de la Commande publique, 16 rue de Sully 94220 Charenton-le-Pont, tél: (+33) 1 46 76 47 16. Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.